



الجامعة المغربية للتأمين  
Fédération Marocaine de l'Assurance

# Le Courrier **DE L'ASSURANCE**

---

Décembre 2025 - N°11





# LE COURRIER DE L'ASSURANCE

---

N°11  
DÉCEMBRE 2025





# Sommaire

**05** Edito

**08** Actus

**19** Chiffres clés

**20** Métiers de l'assurance

**21** Agenda



**L'année 2025 marque une étape décisive dans la mise en œuvre des chantiers engagés au cours des dernières années pour moderniser le secteur marocain de l'assurance.**

---

L'année 2025 marque une étape décisive dans la mise en œuvre des chantiers engagés au cours des dernières années pour moderniser le secteur marocain de l'assurance. Plusieurs réformes majeures sont entrées dans une phase d'opérationnalisation, confirmant la dynamique de transformation initiée par l'ensemble des acteurs du secteur et réaffirmant le rôle de la Fédération Marocaine de l'Assurance dans l'accompagnement de ces évolutions structurantes.

Sur le plan opérationnel, l'année 2025 a été marquée par la mise en production du Registre National des Véhicules Assurés (RNVA), qui constitue un outil central de fiabilisation de l'information sur les véhicules assurés et sera le socle de base pour la dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile et l'amélioration des contrôles. En plus du RNVA, la dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile franchit une étape importante avec la finalisation du système de QR code, dont la mise en œuvre mobilise l'ensemble des parties prenantes. Le déploiement du dispositif de paiement multicanal des primes d'assurance automobile vient compléter cet ensemble cohérent d'initiatives, ouvrant la voie à une modernisation profonde des parcours clients.

Les évolutions réglementaires se sont également accélérées, notamment avec l'avancement du processus d'adoption du projet d'amendement du Dahir du 2 octobre 1984 relatif aux accidents corporels de la circulation. Cet amendement vise à améliorer l'indemnisation des victimes tout en tenant compte de l'impact sur la prime d'assurance dont l'évolution suivra celle du barème d'indemnisation, afin d'éviter une charge excessive pour les citoyens et, plus largement, pour les souscripteurs des contrats d'assurance automobile.

Le nouveau texte introduit également de nouvelles règles d'expertise médicale, avec le recours à l'expertise contradictoire, notamment par le recours à un troisième médecin en cas de désaccord entre le médecin traitant et le médecin de l'entreprise d'assurances.

L'assurance automobile connaîtra aussi une autre évolution réglementaire majeure avec l'introduction de nouveaux critères de tarification de la RC automobile, permettant d'ajuster le tarif en fonction du profil de risque des assurés et d'instaurer une plus grande équité entre eux.

Par ailleurs, l'avancement des travaux relatifs à la Solvabilité Basée sur les Risques, dont les textes d'application devraient être publiés au cours de l'année 2026, ainsi que le nouveau projet de loi portant sur la modernisation du cadre comptable marocain et son alignement sur les normes internationales IFRS, consacrent la convergence vers les meilleurs standards prudentiels et comptables du secteur.

Sur le plan social, l'Assurance Maladie Obligatoire demeure un chantier structurant qui nécessite la poursuite d'un dialogue étroit entre les parties prenantes afin d'assurer la meilleure articulation possible entre le régime de base et la couverture complémentaire. Le basculement des assurés du secteur privé vers la CNSS reste suspendu à l'amendement de l'article 114 qui devrait intervenir durant le 1<sup>er</sup> semestre à venir. Ce basculement devant intervenir, selon le projet d'amendement, à une date qui sera fixée par un décret du chef du gouvernement.

L'étude relative à une éventuelle instauration de l'obligation d'assurance habitation se poursuit dans un contexte marqué par l'évolution des risques climatiques et la nécessité de renforcer la résilience des ménages. Elle vise à définir les risques à intégrer dans la couverture obligatoire, notamment la responsabilité civile, l'incendie et certains risques annexes afin d'y rattacher la couverture contre les conséquences des événements catastrophiques (EVCAT) et d'offrir une protection plus complète.



Elle a également pour objectif de définir les mécanismes de contrôle de l'obligation d'assurance ainsi que les types de bâtiments concernés.

L'année a également été marquée par l'adoption de la Charte Genre par l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance, illustrant l'engagement du secteur en faveur de l'égalité professionnelle et de l'inclusion.

Sur le plan international, la Fédération a consolidé sa participation active aux instances régionales et mondiales de l'assurance, contribuant aux réflexions stratégiques sur les enjeux émergents et renforçant la présence du Maroc au sein des organisations professionnelles de référence.

Ces avancées s'inscrivent dans une perspective plus large qui trouvera un prolongement naturel lors de la 12<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, prévue en avril 2026, sous le thème : *“Nouveaux services et nouvelles couvertures : l'assurance à la conquête de nouveaux territoires”*. Cet événement constituera un moment privilégié pour mettre en perspective les transformations en cours, partager les expériences et identifier les leviers permettant de répondre aux besoins croissants de protection des citoyens et des acteurs économiques.

La Fédération Marocaine de l'Assurance réaffirme, à travers l'ensemble de ces chantiers, son engagement à soutenir durablement l'évolution du secteur, à promouvoir l'innovation réglementaire et opérationnelle et à accompagner ses membres dans la poursuite de la modernisation continue de l'assurance au service du développement national.

## Renforcement des capacités actuarielles Un levier pour la résilience des marchés africains

La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a co-organisé, aux côtés de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), de l'International Actuarial Association (IAA) et de l'Association Marocaine des Actuaires (AMA), la première édition du Programme de Renforcement des Capacités Actuarielles en Afrique, tenue les 25 et 26 novembre 2025 à Casablanca.



Cette rencontre a réuni des régulateurs, des actuaires et des experts de plusieurs pays africains pour deux journées de travaux consacrés aux enjeux techniques et prudentiels qui transforment le secteur : supervision basée sur les risques, risques climatiques, assurance inclusive, technologies émergentes, SupTech et la donnée.



Dans son allocution d'ouverture, M. Bachir BADDOU, Vice-Président Délégué de la FMA, a rappelé le rôle structurant de la science actuarielle dans un environnement marqué par l'accélération des risques climatiques, technologiques et cyber, ainsi que par l'évolution des attentes des assurés.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer les compétences techniques et de favoriser le partage d'expériences entre les marchés africains.

M. Salaheddine AJI, Directeur Général de la FMA et Vice-président de l'AMA, a, pour sa part, souligné l'importance de la formation continue, de l'éthique professionnelle et de la construction d'une communauté actuarielle engagée.



La FMA a également participé à une session dédiée à la prévention de la fraude, au cours de laquelle M. Karim NACIRI, Responsable de la Cellule Anti-Fraude, a présenté le dispositif marché mis en place au Maroc en assurance automobile et a partagé les perspectives d'évolution, notamment en matière d'intégration progressive de l'intelligence artificielle.

À travers cette initiative, la Fédération Marocaine de l'Assurance réaffirme son engagement à soutenir le développement des compétences actuarielles au service de la solidité et de la résilience des marchés de l'assurance en Afrique.

## Fraude à l'assurance

### Un engagement partagé au niveau international

Invitée à la Journée Annuelle 2025 de l'Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance (ALFA), tenue le 18 novembre 2025 à Paris, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a pris part aux échanges consacrés au thème : ***“Fraude à l'assurance : les nouveaux défis de l'ère digitale”***.

Représentée par son Directeur Général, M. Salaheddine AJI, et par M. Karim NACIRI, Responsable de la cellule de lutte contre la fraude, la FMA a présenté l'approche sectorielle marocaine de lutte contre la fraude à l'assurance, en mettant en lumière l'importance du partage d'informations, du croisement de données et des partenariats public-privé pour renforcer la détection et la prévention.

Les intervenants ont souligné que, face à la complexification des schémas frauduleux et à la digitalisation croissante des processus, aucun acteur ne peut agir seul.

La coopération internationale, l'échange de bonnes pratiques et l'investissement dans des outils technologiques avancés constituent des leviers décisifs pour préserver les équilibres techniques du secteur et la confiance des assurés. Cette participation s'inscrit dans une dynamique de coopération transfrontalière, donnant une dimension internationale aux actions engagées par la FMA en matière de lutte contre la fraude, identifiée comme une priorité structurante du marché.



## Renforcer la coopération interarabe face aux mutations du secteur

En tant que membre du Comité exécutif de la General Arab Insurance Federation (GAIF), M. Salaheddine AJI, Directeur Général de la Fédération Marocaine de l'Assurance, a pris part au conseil tenu en marge de la 7<sup>ème</sup> édition du Sharm El Sheikh Rendez-vous, organisée du 8 au 10 novembre 2025 à Sharm El-Sheikh, en Égypte.

La participation active de la FMA à ces travaux confirme son engagement à contribuer aux réflexions collectives menées au sein du monde arabe pour accompagner la transformation du secteur et renforcer la coopération interrégionale.



## Le Forum Africain de la Réassurance de l'OAA face aux enjeux de volatilité mondiale



La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a pris part au 29<sup>ème</sup> Forum Africain de la Réassurance, organisé par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) à Harare, autour du thème ***“Croissance de l'industrie africaine de la réassurance - Naviguer dans la volatilité mondiale et la complexité croissante des risques”***. Cette rencontre a permis d'échanger sur les défis que représentent la montée des risques systémiques, l'évolution des marchés internationaux de réassurance et la nécessité de dispositifs régionaux robustes pour soutenir la résilience des assureurs africains. La participation de la FMA s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud, au service d'un marché africain plus intégré et mieux préparé aux chocs futurs.

# Intégrité et prévention de la corruption

## Un cadre de coopération renforcé

Le 23 octobre 2025, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) ont signé une convention de coopération stratégique visant à promouvoir l'intégrité et la prévention de la corruption dans le secteur de l'assurance.



Cette convention instaure un cadre institutionnel de collaboration entre les trois parties autour de plusieurs axes : programmes de formation, séminaires conjoints, campagnes de sensibilisation, réalisation d'études et de cartographies des risques de corruption.

Elle prévoit également un accompagnement des entreprises d'assurance dans la mise en place de systèmes de prévention adaptés à leurs activités.

À travers ce partenariat, la Fédération Marocaine de l'Assurance confirme sa volonté de contribuer à la consolidation d'un environnement fondé sur la transparence, la responsabilité et la confiance, en cohérence avec les chantiers de modernisation réglementaire et prudentielle engagés au cours des dernières années.

# Gulf Insurance Forum (GIF)

## Réassurance et solvabilité au cœur des échanges

À l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition du Gulf Insurance Forum, tenue les 28 et 29 octobre 2025 à Dubaï sous le thème ***“Navigating Change : Shaping the Future of Reinsurance in a Dynamic Global Landscape”***, la Fédération Marocaine de l'Assurance, représentée par son Directeur Général M. Salaheddine AJI, est intervenue sur le rôle stratégique de la réassurance dans le renforcement de la solvabilité des assureurs et de la stabilité financière du secteur.

Son intervention a mis en lumière les principes de la solvabilité basée sur les risques, à travers les expériences européenne (Solvabilité II) et marocaine (SBR), ainsi que la contribution de la réassurance à l'optimisation des ratios de solvabilité et à la mobilisation de capacités en capital, dans un contexte où les exigences prudentielles et la gestion active du capital occupent une place croissante dans la stratégie des marchés.

M. AJI a également mis en avant les innovations en matière de réassurance, notamment la réassurance paramétrique et les mécanismes alternatifs de transfert de risques (ILS, Sidecars), ainsi que le dispositif marocain de couverture des risques catastrophiques, reconnu comme un modèle de résilience et de partenariat public-privé.



## AFIS 2025 : L'assurance au cœur de la souveraineté financière africaine



Dans ce cadre, la FMA, représentée par son Vice-Président Délégué, M. Bachir BADDOU, a contribué aux débats consacrés à l'exposition aux chocs climatiques, technologiques et alimentaires et aux mécanismes permettant de renforcer la capacité du secteur à absorber ces risques.

La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a pris part à l'Africa Financial Summit (AFIS) 2025, tenu les 3 et 4 novembre à Casablanca, qui rassemble chaque année les principaux dirigeants de la finance africaine : banques, assureurs, marchés de capitaux, fintech et autorités de régulation.

Les échanges ont porté sur la mobilisation de l'épargne domestique, le financement de l'économie réelle et le rôle des institutions financières, dont les assureurs, dans la construction d'une souveraineté financière africaine plus intégrée et plus résiliente.



### Résilience des assureurs à l'ère de la transformation digitale

La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a été représentée par son Vice-Président Délégué, M. Bachir BADDOU, à la 9<sup>ème</sup> édition de la conférence internationale EIOPA GIS - ***“Building resilience in a risk-driven world”***, organisée à Francfort par l'International Center for Insurance Regulation (ICIR) et l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA).

Intervenant dans un panel dédié à la résilience des assureurs à l'ère de la transformation digitale, M. BADDOU a partagé l'expérience du secteur national en matière de gestion des risques liés à l'IA générative, à la cybersécurité et à la digitalisation des parcours clients, ainsi que les travaux menés sur la solvabilité basée sur les risques.

Cette participation renforce la visibilité du dispositif marocain de supervision et de modernisation du marché au sein des instances internationales.



## Intermédiation et assurances obligatoires à l'ère de l'IA



La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a pris part à la 9<sup>ème</sup> Rencontre Annuelle de la FNACAM, organisée à Casablanca sous le thème ***“Les assurances obligatoires et l'intermédiaire d'assurance face à l'IA”***.

Représentée par son Vice-Président Délégué, M. Bachir BADDOU, et son Directeur Général, M. Salaheddine AJI, la FMA est intervenue sur le rôle des assurances obligatoires dans la protection des citoyens et le renforcement de la résilience de l'économie, ainsi que sur les perspectives de nouvelles couvertures, notamment en matière de multirisque habitation.

Les échanges ont également porté sur l'état d'avancement du projet de dématérialisation de l'attestation d'assurance automobile, ainsi que sur ses bénéfices attendus et les conditions de sa réussite.

Au-delà de la thématique des assurances obligatoires, plusieurs intervenants ont abordé l'impact de l'intelligence artificielle sur les métiers de l'intermédiation, invitant les agents et courtiers à repenser leurs modèles pour conjuguer proximité, conseil et usage des outils numériques.



## Le modèle marocain présenté lors des États généraux de l'assurance vie en Côte d'Ivoire

La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA), représentée par son Directeur Technique et Réglementation, M. Said MACHHOUR, a pris part aux États généraux de l'assurance vie en Côte d'Ivoire, organisés par l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI) et la Direction des Assurances ivoirienne.

Intervenant dans un panel consacré au modèle marocain de développement de l'assurance vie, il a présenté les principaux leviers qui ont soutenu la croissance de ce marché, notamment les réformes réglementaires, la modernisation des canaux de distribution, la diversification de l'offre, ainsi que les actions menées en faveur de l'éducation financière, de la confiance et de l'inclusion financière.



La participation de la FMA à cet évènement illustre son engagement en faveur d'une coopération renforcée entre pays africains pour le développement de l'assurance vie, un pilier essentiel de la protection sociale et du financement de l'économie.

## Échange d'expériences avec le Burkina Faso sur l'assurance des risques climatiques



La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a accueilli, le 15 octobre 2025, à Casablanca, une délégation du Burkina Faso dans le cadre d'une mission d'échanges consacrée à l'assurance des risques climatiques, notamment dans le secteur agricole.

Appuyée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Direction des Assurances du Burkina Faso, cette mission s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités en matière de gestion des risques climatiques et de développement de solutions assurantielles adaptées aux réalités locales.

Les échanges ont porté sur les dispositifs mis en place au Maroc, notamment le régime de couverture des conséquences des événements catastrophiques et l'assurance multirisque climatique agricole, ainsi que sur les enseignements tirés de leur mise en œuvre.

Ils ont également permis d'identifier des pistes de coopération technique entre les deux pays, dans une logique de partage d'expertise et de bonnes pratiques.

À travers cette rencontre, la Fédération Marocaine de l'Assurance réaffirme son engagement en faveur d'une coopération Sud-Sud renforcée et du développement de solutions assurantielles durables face aux risques climatiques.

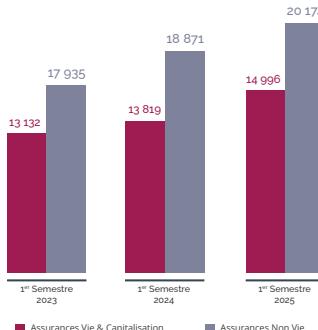
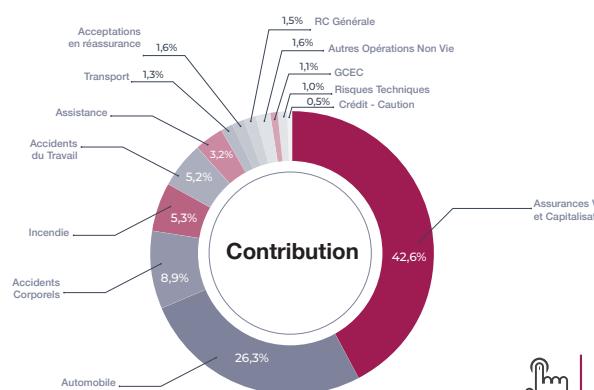


## CHIFFRES CLÉS

## Le secteur marocain de l'assurance au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Les primes émises au premier semestre 2025 s'élèvent à **35,17 milliards de dirhams**, en progression de **7,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance traduit une dynamique solide et équilibrée des principales branches du marché de l'assurance.

La branche Vie & Capitalisation enregistre une croissance de **8,5 %**, atteignant **14,9 Mds Dhs**, tandis que la branche Non-Vie affiche une hausse de **6,9 %** pour s'établir à **20,1 Mds Dhs**. Détails chiffrés !



Pour consulter la situation liminaire du secteur marocain des assurances au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2025. [Cliquez ici](#)

Cliquez ici

## Zoom sur le Responsable Contrôle Interne & Conformité

Le Responsable Contrôle Interne et Conformité occupe une fonction essentielle au sein des entreprises d'assurance et de réassurance. Garant du respect des processus et des exigences réglementaires, il veille à la maîtrise des risques opérationnels et à l'application des normes légales, prudentielles et déontologiques propres au secteur.

Cette fonction stratégique contribue directement au renforcement de la gouvernance, de la maîtrise des risques et du respect des exigences réglementaires.

### Formation & Accès au métier

Ce métier requiert une double compétence en droit et en gestion des risques, généralement acquise à travers une formation supérieure en droit, finance, audit ou management des risques et une expérience confirmée dans les domaines du contrôle interne, de la conformité ou de l'audit.

La maîtrise des référentiels prudentiels, des cadres réglementaires sectoriels et des méthodologies d'évaluation des risques constitue un atout déterminant pour exercer ce métier stratégique.

### Missions principales



Mettre en œuvre et suivre le dispositif de contrôle interne, en identifiant les risques et en évaluant l'efficacité des procédures internes.



Garantir la conformité de l'entreprise aux lois et règlements applicables au secteur.



Superviser la cartographie des risques et le plan de contrôle, et assurer le suivi des recommandations issues des audits internes ou externes.



Assurer une veille réglementaire continue et accompagner les équipes dans la compréhension et l'application de la réglementation et des règles internes.

# AGENDA

## ■ LE RENDEZ-VOUS DE CASABLANCA DE L'ASSURANCE

C'est officiel ! La 12<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance se profile à l'horizon.

**Les 15 et 16 avril 2026**, Casablanca accueillera des experts et acteurs de l'assurance du monde entier pour deux journées d'échanges autour du thème ***"Nouveaux services et nouvelles couvertures : l'assurance à la conquête de nouveaux territoires"***. Marquez vos agendas !



[www.rdvdelassurance.ma](http://www.rdvdelassurance.ma)



## ■ RENCONTRES DU RISK MANAGEMENT AMRAE

Sous le thème ***"L'odyssée des risques, maintenons le cap"***, l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE) organise les **33<sup>èmes</sup> rencontres du Risk Management**, du **4 au 6 février 2026** à Deauville, France.



[www.amrae.fr](http://www.amrae.fr)



## ■ 50<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FANAF

La FANAF célébrera son jubilé d'or en Côte d'Ivoire, terre de ses origines, un demi-siècle après sa création le 17 mars 1976 à Yamoussoukro, capitale du pays. La manifestation se tiendra du **9 au 11 février 2026** à Abidjan. L'évènement a pour thème : ***"Cinquantenaire de la FANAF : Bâtir le futur de l'assurance africaine"***.

Plus de 1 500 participants dont des dirigeants du secteur de l'assurance et de la réassurance, responsables institutionnels, experts internationaux et acteurs financiers sont attendus à ce double rendez-vous.



[www.fanaf2026.org](http://www.fanaf2026.org)



## ■ CONFÉRENCE ITIC MEA

Dubaï accueillera l'édition 2026 de **ITIC MEA** du **17 au 19 mai**. Cet événement consacré à l'assurance voyage et santé dans la région MEA, couvre le marché dynamique du Moyen-Orient et de l'Afrique, en partageant des analyses sur les évolutions futures, les tendances et les meilleures pratiques de cette région.



[www.itic.co](http://www.itic.co)



## AGENDA

---

### ■ LES TROPHÉES DE L'ASSURANCE D'AFRIQUE AU MAROC

La 4<sup>ème</sup> édition des **Trophées de l'Assurance d'Afrique au Maroc**, événement qui récompense l'excellence, l'innovation et l'expansion des acteurs de l'assurance sur le continent africain, avec un accent particulier sur l'intégration technologique, se tiendra le **31 mars 2026** à Casablanca.



[www.tropheesdelassurance.ma](http://www.tropheesdelassurance.ma)



### ■ CONGRÈS MONDIAL DE L'ASSURANCE DE DUBAÏ

Le **congrès mondial de l'assurance de Dubaï (DWIC)** se tiendra du **27 au 29 avril 2026** à Dubaï, Emirats arabes unis. L'évènement est organisé par Global Reinsurance (GR), magazine spécialisé dans le secteur de l'assurance et la réassurance, en partenariat avec le Dubai International Financial Centre (DIFC).



[www.events.globalreinsurance.com](http://www.events.globalreinsurance.com)



### ■ CONFÉRENCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OAA

La 52<sup>ème</sup> Conférence et Assemblée Générale de l'**Organisation des Assurances Africaines (OAA)** sera tenue au Caire, en Égypte, du **22 au 26 mai 2026**, sous le thème **“Assurance comme moteur de la croissance économique pour tous”**.



[www.african-insurances.org](http://www.african-insurances.org)





الجامعة المغربية للتأمين  
Fédération Marocaine de l'Assurance

Plus d'actualités sur le secteur des assurances  
et réassurance au Maroc sur notre site web :

[www.fma.org.ma](http://www.fma.org.ma)

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :

 [facebook.com/FMA.ASSURANCE](https://facebook.com/FMA.ASSURANCE)

 [linkedin.com/company/fmamaroc](https://linkedin.com/company/fmamaroc)

 [instagram.com/fma\\_maroc/](https://instagram.com/fma_maroc/)

 [x.com/FMA\\_MAROC](https://x.com/FMA_MAROC)

 [youtube.com/@fmamaroc](https://youtube.com/@fmamaroc)